

COMITE DE QUARTIER JEANNE D'ARC ARCADIA
COMPTE RENDU SYNTHETIQUE
RÉUNION du 07 juin 2023 au Foyer de Jeanne d'Arc

Début de séance : 18h30

Présents :

Voir feuille émargement.

Monsieur Le maire René STEINER

Conseiller Municipal de la Ville de Saint-Avold: Monsieur HAYDINGER a démissionné.

Assisté de Mme BROSSARD.

Ordre du jour :

1/Suivi des anciennes propositions :

Ont été réalisés :

- Possibilité de mettre des plots à l'endroits des bandes rugueuses à l'entrée du quartier car de nombreuses voitures se déportent :

La Mairie a refait le marquage au sol : ligne continue pour éviter le dépassement.

Le comité indique que cela ne sera pas suffisant et n'évitera pas les dépassements.

→ Monsieur le Maire indique que les services techniques mettront en place des plots.

- Réapparition des Nids de poule au niveau du passage à niveau: le rebouchage a été fait.

Monsieur le Maire précise que ce n'est pas sur la commune de ST AVOLD. Une réunion avec le maire de Freyming Merlebach est prévue.

- Chenilles processionnaires : la commune traite en préventif les zones sensibles sur son territoire telles que les parcs et écoles : La ceinture autour d'Arcadia est sur le domaine de l'ONF qui n'est pas favorable à un traitement de masse.

Monsieur le Maire indique que c'est cyclique.

Restent :

- Au **city** mise en place d'un filet de tennis à côté du city sur l'espace bétonné : cela pourrait être intéressant pour les jeunes.

Monsieur le Maire indique que cela sera fait dans la mesure où il y a une demande en espérant que cela ne soit pas rapidement dégradé.

- Le banc dans la **montée d'Arcadia** a été enlevé par la Mairie : le comité pense qu'il était utile.

→ Lorsqu'un banc sera disponible il pourra être remis en place.

- Maisonnette avec accès à des livres gratuits en partage : Une maisonnette est déjà disponible dans le foyer et sera réutilisée.

Pour plus de visibilité possibilité : mise en place au rond-point de la pharmacie/boulangerie,

→ Les services techniques le feront au mois de juin.

Il faudrait juste mettre en place un plexi sur le toit.

- Proposition de la création d'une **piste cyclable** forêt : Cela est redemandé par les habitants.

Monsieur le Maire indique que la forêt est classée et qu'il est peu probable que l'ONF donne son autorisation.

Un plan vélos sera mis en place à l'automne : un chemin est prévu de JDA à ST AVOLD pour passer dans la forêt vers l'autoroute.

Une réunion publique était organisée à ce sujet.

-Problème des conducteurs qui détournent les ralentisseurs à l'entrée du quartier vers **la rue de l'école** : des solutions sont à l'étude.

L'essai sera mis en place fin août : le sens interdit sera indiqué dès l'entrée de la rue « sens interdit à 50mètres pour permettre aux riverains de la rue de l'école et de l'impasse de la forêt d'accéder chez eux.

Si cela ne fonctionne pas le sens interdit général sera mis en place dès l'entrée de la rue.

-Le miroir **impasse Descartes** devrait être remplacé il ne permet plus de voir la circulation : rappel d'un habitant cela empêche de voir les voitures qui montent la rue.

→ les services techniques vont vérifier.

-un éclairage sur le passage piétons en haut de la rue Lavoisier est sollicité :

Energis sera prévenu.

2/ Nouvelles doléances des habitants :

- Problème des chemins de forêt qui ne sont pas entretenus et des arbres qui empêchent le passage :

Monsieur le Maire verra avec l'ONF.

-mise en place de signalisations « petits enfants » au passage piétons à la boulangerie et rue Buffon pour signaler le passage piétons

→ Cela sera fait par la Mairie.

- Demande d'un trottoir avec un passage piéton pour se rendre à la Carrière pour éviter que les personnes longent la route dangereuse :

Monsieur le Maire indique qu'il s'agit d'une route départementale et que cela ne relève pas de la ville de ST AVOLD.

Il y a un projet d'aménagement de la Carrière en cours.

- Problème de prolifération de chats errants et de chats qui font de nombreuses portées. Apparemment des demandes ont été faites l'été dernier à la Mairie et à diverses associations.

Monsieur le Maire indique que la compétence des animaux errants dépend de l'agglomération.

La ville de ST AVOLD paie plusieurs milliers d'euros pour les stérilisations.

Monsieur le Maire indique qu'il faut appeler la police municipale.

- Demande d'un distributeur de billet à côté de la Poste ? possibilité de cash back à la boulangerie ??

Cela ne dépend pas de la mairie, il faudrait voir avec les banques.

Le risque pour la boulangerie est de créer des risques de vol il est d'ailleurs indiqué qu'il dispose de très peu de numéraires.

-Concernant les horaires de la Poste :

la Poste a indiqué que cela pose problème avec la livraison des colis qui sont livrés le matin à 11H et cela modifie l'ensemble de l'organisation mise en place.

Il n'y aura donc pas de changement.

- Insécurité du quartier de nuit avec des rodéos sauvages et de personnes qui sonnent aux portes :

Des patrouilles de la police nationale font des rondes.

- Quartier sale : de plus en plus de papier aux sols..

Le problème est l'incivilité des personnes.

Possibilité de mettre en place une vraie poubelle côté terrain de basket au city :

→la poubelle existante sera déplacée.

-l'accès des garages derrière « vigneron » pour aller vers Arcadia n'est plus entretenu pour permettre l'accès pompier.

Monsieur le Maire indique que cela a été tondu la semaine dernière.

-Demande de nettoyer les petits sentiers « chemin de liaison » entre les petites rues à Arcadia.

→ cela sera fait.

-Les habitants souhaiteraient être prévenus des tontes pour pouvoir déplacer les véhicules afin de ne pas avoir les voitures vertes.

Des informations pourront être mises en place.

- Problème des places de parking insuffisantes aux abords du stade « sur les places des habitants » :

Le parking est public et on ne peut pas interdire de stationner.

- Rue de Lens une borne à incendie n'est pas visible faute des herbes hautes.

- Rue de Cambrai il y a une maison inhabitée et les haies empêchent de rester sur le trottoir.

-Le plancher de la chapelle protestant est cassé : les services techniques de la ville iront donner un simple conseil.

La chapelle protestante dépend de l'HOPITAL.

-- Informations communiquées par Monsieur le Maire :

- Le rond-point de la pharmacie sera refait pour éviter les que les gens coupent.

- ENERGIS va déployer les nouveaux compteurs LINKY sur la cité à compter du 1^{er} juillet.

3/ Organisation d'un projet/ manifestation / moment de convivialité au sein du quartier

Certains habitants ont fait part de leur souhait de créer un évènement festif au sein du quartier type fête de quartier où chacun amènerait une salade.

Pour information une Kermesse sera organisée par l'Ecole le 30 juin à partir de 15h00 (avec Barbecue).

Concernant l'évènement organisé par le comité de quartier : date retenue 2 ou 9 juin 2024 selon la disponibilité de la salle.

Des représentants du CDQ iront à la réunion de septembre avec les différents présidents des associations pour leur parler du projet.

Réunion organisation fête du quartier entre les membres du CDQ : 13 septembre 18h30.

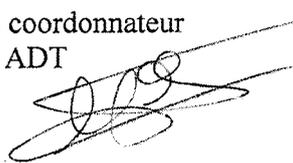
7/ Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion de travail est fixée au **15 novembre 2023 à 18h30** à la salle du Foyer Jeanne d'Arc.

Le CDQ attend confirmation de la disponibilité de la salle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h20

Le coordonnateur
R. ADT



La secrétaire
J. MAKOWSKI



Visa :
M. LE MAIRE

